

Niveau 2 Règles de la compétition



Version 2.6

Le 03/01/2017

Bastien Colas, Léna Estrade, Alexandre Rousseau

Table des matières

I.	INFORMATIONS GENERALES	2
II.	COMPETITION	4
III.	PRIX	6

I. INFORMATIONS GENERALES

La compétition a lieu sur le circuit d'Albi-Le Séquestre :

- Longueur : 3.565 km

- Virages : 10 virages à droite, 5 virages à gauche



Circuit d'Albi - Le Séquestre

Article 1: ENGAGEMENT

- a) Une équipe est composée au maximum de 15 personnes.
- b) Chaque équipe doit désigner un chef d'équipe et trois pilotes.
- c) Le chef d'équipe ne peut être responsable que d'un véhicule. Il (elle) peut aussi être pilote du véhicule, mais uniquement de ce véhicule.
- d) Le (la) chef d'équipe est le seul interlocuteur reconnu par l'organisateur. Toutes les informations lui seront communiquées. Pour les besoins du projet, il (elle) sera responsable pour l'équipe, devra s'exprimer en son nom.
- e) Les pilotes désignés pour un véhicule ne peuvent conduire un autre véhicule. Tous doivent pouvoir comprendre et s'exprimer en anglais.

Article 2: DRAPEAUX

Drapeau	Signification	Utilisation	Présentation
	Départ de la course / Relance / Fin de zone dangereuse / Conditions de course sûres / Voie des stands ouverte	Sur tout le circuit	Drapeau agité
	Danger local / Danger sur tout le circuit (si présenté avec le panneau « SC », la voiture de sécurité est en piste)	Sur tout le circuit	Drapeau agité
	Changement d'adhérence (débris, fluide ou huile sur la piste)	Sur tout le circuit	Drapeau immobile

	Session arrêtée	Sur tout le circuit	Drapeau agité
	Véhicule lent sur la piste	Sur tout le circuit	Drapeau agité
	Voiture plus rapide en approche. Durant les courses, les voitures se faisant prendre un tour doivent faciliter le passage des voitures plus rapides.	Sur tout le circuit	Drapeau agité
***	Session terminée	Direction de course uniquement	Drapeau agité

La direction de course attribuera des pénalités de temps aux concurrents ne respectant pas les drapeaux. (cf. Article 4)

Article 3: LIMITATION DE VITESSE DANS LA VOIE DES STANDS

Pour les Urban Concept et les Prototypes, la limitation de vitesse dans les stands est de 25 km/h durant l'intégralité de la compétition.

Article 4: PENALITES

a) Les organisateurs mettront hors course, disqualifieront ou pénaliseront tout concurrent qui, d'après le directeur de course, aura tiré un avantage déloyal du non-respect du règlement, d'une manœuvre d'obstruction, pour être sorti de la route de course, ou de toute autre action ou omission susceptible de fausser les performances, notamment en ce qui concerne la consommation de carburant ou les moyens de propulsion. b) Le non-respect des règles de course se traduira par les pénalités suivantes:

Short Run: 1ère infraction: Avertissement verbal

2ème infraction : Annulation de la meilleure tentative du véhicule

3ème infraction : Exclusion de l'épreuve

Long Run: 1ère infraction: Avertissement verbal

2^{ème} infraction: Stop and go (3 min) 3^{ème} infraction: Stop and go (6 min)

4ème infraction : Disqualification de l'équipe

Slalom: Pénalité de temps dépendant de la gravité de l'infraction

c) La direction de course se réserve le droit d'appliquer toute autre forme de pénalité.

II. COMPETITION

La compétition se compose de trois épreuves différentes réparties sur deux jours:

- Le « Short Run » aura lieu le matin du Vendredi 6 Mai.
- Le « Long Run » aura lieu l'après-midi du Vendredi 6 Mai.
- Le « Slalom » aura lieu le matin du Dimanche 8 Mai.

Les équipes pourront travailler sur leurs véhicules dans le paddock entre 7h00 et 22h00 chaque jour (du 5 au 8 Mai).

Pour rappel, les Prototypes et Urban Concepts sont autorisés à embarquer une batterie respectivement de 1.5kg et de 4.5 kg. Une équivalence sera réalisée pour les véhicules à pile à combustible (hydrogène). Les équipes seront autorisées à recharger leur batterie entre les différentes épreuves.

Article 5: ATTRIBUTION DES POINTS

En participant à chacune des épreuves, les équipes marquent des points. Le classement général est établi à partir du nombre total de points obtenus par chaque équipe. Pour faire partie du classement final, une équipe doit obligatoirement avoir participé à chacune des trois épreuves.

La répartition des points pour chaque épreuve est la suivante :

	1ère épreuve: Short Run	2ème épreuve: Long Run	3ème épreuve: Slalom
1er	35 pts	50 pts	15 pts
2ème	25 pts	36 pts	11 pts
3ème	21 pts	30 pts	9 pts
4ème	17 pts	24 pts	7 pts
5ème	14 pts	20 pts	6 pts
6ème	11 pts	16 pts	5 pts
7ème	8 pts	12 pts	4 pts
8ème	6 pts	8 pts	3 pts
9ème	3 pts	4 pts	2 pts
10ème	1 pt	2 pts	1 pt
11ème	0 pt	0 pt	0 pt

Article 6: SHORT RUN (1ère épreuve)

Lors de cette épreuve de régularité, les concurrents doivent effectuer 5 tours à une vitesse fixée (dévoilée le jour de l'épreuve). Le vainqueur est l'équipe ayant obtenu le moins de points de pénalité. Le classement de cette épreuve déterminera la grille de départ pour le « Long Run ».

- a) Le "Short Run" aura lieu le Vendredi 8h00 à 10h00 pour les Urban Concept et de 10h00 à 12h00 pour les Prototypes.
- b) Les Urban Concept auront accès à la piste à partir 8h00 et le drapeau à damier sera agité à 9h50. Les Prototypes pourront réaliser leurs tentatives à partir de 10h00 et le drapeau à damier sera présenté à 11h50.
- c) Plusieurs points de contrôle seront mis en place tout au long du tracé de la piste. Au niveau de ces points de contrôle, les véhicules recevront un point de pénalité pour chaque seconde d'avance ou de retard.
- d) Les équipes peuvent réaliser autant de tentatives qu'elles le souhaitent. Seule la meilleure tentative compte pour l'établissement du classement de l'épreuve.
- e) Pour être classé et obtenir les points associés à sa position, un véhicule doit valider au moins une tentative.

Article 7: LONG RUN (2ème épreuve)

L'objectif de cette épreuve est de démontrer l'efficacité énergétique des véhicules électriques. Chaque équipe doit couvrir un maximum de tours en deux heures.

- a) Le « Long Run » aura lieu Vendredi 6 Mai de 13h00 à 15h00 pour les Urban Concept et de 15h00 à 17h00 pour les Prototypes.
- b) Les voitures doivent être sur la grille de départ 15 minutes avant le départ de l'épreuve. Après avoir quitté les stands, les trois pilotes et le chef d'équipe sont autorisés à aller sur la piste pour pousser leur véhicule jusqu'à sa position sur la grille de départ. Pour cela, les véhicules sont exceptionnellement autorisés à rouler dans le sens inverse de la course. Elles seront guidées par des commissaires. Cinq minutes avant le départ de l'épreuve, la piste devra être évacuée. A ce moment, les premiers pilotes doivent être prêts à prendre le départ.
- c) La grille de départ sera établie à partir des résultats du "Short Run" et le départ sera donné arrêté.
- d) Aucun des pilotes ne doit conduire la voitures plus de 45 minutes d'affilée. Sur la totalité de l'épreuve, un pilote n'est pas autorisé à piloter plus de 1h15.
- e) Si un pilote conduit la voiture durant plus de 45 minutes d'affilée ou plus de 1h15 au total, l'équipe se verra infliger des pénalités pendant (sous forme de « stop and go ») ou après l'épreuve.
- f) Chaque arrêt au stand doit durer au minimum 2 min 30 sec.
- g) Au maximum, quatre personnes (y compris le pilote) sont autorisées à interagir avec le véhicule lors d'un arrêt au stand.
- h) Pour être classé et obtenir les points associés à sa position, un véhicule doit franchir la ligne d'arrivée et avoir parcouru au moins 50% la distance couverte par le vainqueur de l'épreuve.
- i) Le vainqueur est l'équipe ayant franchi la ligne d'arrivée et parcouru la plus grande distance.

Article 8: SLALOM (3^{ème} épreuve)

L'objectif de ce challenge est de démontrer la manœuvrabilité des véhicules.

- a) Le "Slalom" aura lieu Dimanche 8 Mai de 8h00 à 10h00 pour les Urban Concept et de 10h00 à 12h00 pour les Prototypes.
- b) Cette épreuve verra s'affronter les concurrents sous forme de duels (quart de finale, demi-finale, finale)
- c) Le vainqueur d'une manche est l'équipe qui effectue le meilleur temps, en comptant les éventuelles pénalités. Elle est alors qualifiée pour la manche suivante.
- d) Une zone de freinage sera mise en place sur le parcours. Les véhicules devront s'arrêter dans cette zone. Si un véhicule s'arrête hors de la zone, il est disqualifié.
- e) Chaque cône déplacé s'accompagnera d'une pénalité de temps.
- f) Le tableau des confrontations sera établi à partir du classement général prenant en compte les deux premières épreuves (le « short run » et le « long run »). La première équipe sera opposée à la dernière, la seconde à l'avant-dernière...
- g) Dans le cas où le nombre d'équipes est impair, la première équipe sera directement qualifiée pour la deuxième manche. Le reste du tableau des confrontations sera établi comme expliqué ci-dessus.
- h) Le tracé du parcours de slalom sera dévoilé lors de la compétition.

III. PRIX

Article 10: PRIX DE LA COMMUNICATION

a) Objectif

Le but est de mettre en avant les efforts déployés par l'équipe pour mener la campagne de communication et de promotion la plus efficace et la plus percutante en 2016. Le gagnant sera l'équipe qui aura mis en place la meilleure communication et les meilleures actions promotionnelles.

b) En résumé

Il est important pour les équipes de se mettre en avant via une campagne de communication utilisant tous les médias à leur disposition. Les équipes participant à ce concours doivent créer, mettre en pratique et évaluer un plan de communication avec diverses activités pour montrer leur stratégie avant la compétition. En préparant leur campagne, les équipes sont encouragées à utiliser au maximum tous les moyens de communication, des plus traditionnels (presse, radio ou télévision), en passant par les outils informatiques (sites, blogs) ou les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram etc.). Le gagnant sera jugé sur la qualité et la créativité de ses activités mais aussi sur l'impact de la campagne (c'est-à-dire l'opinion des médias, le nombre de vue sur Youtube, de Like sur Facebook, l'affluence aux évènements mis en place, etc).

c) Comment participer

La participation à ce concours est basée sur le volontariat. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un unique fichier qui doit être simple, concis et doit contenir :

- 1. Le plan de communication: Les idées principales, les objectifs, la stratégie adoptée, les temps forts de la campagne de communication
- 2. L'analyse de l'impact de la campagne: Evaluation de la réussite de la campagne en comparant les objectifs atteints aux objectifs fixés au préalable.
- 3. Un portfolio de la campagne: Exemples extraits de la campagne: les clips réalisés, les photos prises lors des manifestations, les posters ou brochures dédiés à la campagne ainsi que les liens vers le site de l'équipe, vers des vidéos sur Youtube ou vers les réseaux sociaux utilisés (Facebook, Twitter, Instagram, Google+, YouTube, Tumblr, Vimeo, Vine etc.); des captures d'écran des publications faites sur internet.

L'originalité du fichier sera prise en compte lors de l'évaluation de celui-ci.

Le document doit être envoyé par e-mail à contact@albiecorace.com avant le 01/04/2016

Article 11: PRIX DE L'INNOVATION

a) Objectif

Ce prix reviendra à l'équipe qui aura démontré une ingéniosité technique remarquable avec une utilisation optimale de nouveaux matériaux et composants ou une conception nouvelle de la chaine de transmission, du châssis, de la carrosserie, de l'instrumentation ou des pneus.

b) Résumé

Les équipes devront expliquer le concept de leur innovation, ses caractéristiques, ses avantages et son potentiel pour une application dans le domaine industriel. Les équipes sont fortement encouragées à considérer tous les aspects liés à la propriété intellectuelle de leur innovation pour être éligibles à ce concours. L'équipe gagnante devra cependant avoir validé le contrôle technique pour pouvoir prétendre à la récompense.

c) Comment participer

La participation à ce concours n'est pas obligatoire. Les équipes intéressées pour participer à ce concours doivent envoyer un document sous format .pdf par e-mail à l'adresse contact@albiecorace.com avant le 01/04/2016. Le document ne doit pas dépasser 1500 mots en plus des photographies, des dessins ou autres animations.

Article 12: PRIX DE LA SECURITE

a) Objectif

Ce concours vise à mettre en avant l'importance des procédures et comportements liés à la sécurité et encourage toutes les équipes participantes à mettre en œuvre des pratiques assurant leur sécurité durant leur travail quotidien. Pour espérer remporter ce prix, les équipes doivent examiner les pratiques établies, inspecter les outils et l'équipement ainsi que les procédures afin d'effectuer les changements nécessaires à la mise en place de standards de sécurité plus élevés.

b) Résumé

Afin de remporter le prix, l'équipe doit démontrer sa compréhension des concepts de sécurité, l'application de ces concepts à son véhicule et exposer le processus de fabrication qui en résulte. En outre, l'équipe gagnante doit être capable de démontrer que ses pratiques de travail sont sécurisantes ainsi justifier d'une approche proactive globale pour leur sécurité et celle des autres durant l'évènement. Dans leur présentation, les équipes devront également expliquer les changements qu'ils ont mis en œuvre pour atteindre les normes de sécurité les plus exigeantes. Pour être éligible, l'équipe gagnante doit avoir passé avec succès l'inspection technique.

c) Comment participer

La participation à ce concours n'est pas obligatoire. Les équipes intéressées pour remporter le prix de la sécurité doivent envoyer un document sous format .pdf par e-mail à l'adresse contact@albiecorace.com avant le 01/04/2016. Le document ne doit pas excéder 1500 mots en plus des photographies, des dessins ou autres animations le cas échéant.

Article 13: PRIX DE LA PERSEVERANCE

Ce prix est remis à l'équipe qui, d'après les organisateurs, symbolise le mieux l'esprit et les valeurs de la compétition à travers ses actions, ce qui peut impliquer (mais ne se limite pas à): surmonter de grands obstacles afin de continuer la compétition; maîtriser des défis exceptionnels tout en participant; soutenir les autres participants en les aidant à surmonter des défis ou obstacles importants; être de bonne humeur; rester déterminé et faire preuve d'ingéniosité. Les équipes n'ont pas besoin de s'inscrire pour pouvoir prétendre à ce prix.

Article 14: PRIX DE LA DIVERSITE

a) Objectif

Ce concours s'adresse aux équipes dont les membres sont issus de formations variées et ont des compétences et antécédents différents. L'équipe se voyant décerner le prix aura été capable chercher des talents en dehors de sa structure originale.

b) En résumé

Afin de remporter le concours, l'équipe doit expliquer pourquoi elle a besoin de chaque formation différente ou de chaque personne différente et ce qu'elles apportent à l'équipe. Dans leur présentation, les équipes devront aussi expliquer quels changements ont dû être effectués dans leur organisation pour intégrer les différents membres de leur structure.

c) Comment participer

La participation à ce concours n'est pas obligatoire. Les équipes intéressées pour remporter le prix de la diversité doivent envoyer un document au format .pdf par e-mail à l'adresse contact@albiecorace.com avant le 01/04/2016. Le document ne doit pas excéder 1500 mots en plus des photographies, des dessins ou autres animations le cas échéant.

Article 15: PRIX DE L'ANIMATION

a) Objectif

Ce concours vise à présenter les équipes, leur fonctionnement, leurs projets et les technologies qu'ils utilisent au le public. Il encourage les participants à être clair et à échanger avec le public qui s'intéresse à leur projet.

b) En résumé

Afin de remporter le prix, l'équipe doit faire une présentation sous la forme de son choix afin de la rendre attrayante et accessible au public. L'originalité des présentations sera prise en compte dans l'évaluation des équipes pour ce concours.

c) Comment participer

La participation à ce concours est obligatoire. Chaque équipe doit faire une présentation de 10 minutes au public le samedi. La présentation doit être donnée en anglais ou en français. Les équipes peuvent décider elles-mêmes combien de personnes seront impliquées dans la présentation. 30 minutes seront consacrées à chaque équipe pour la présentation et les discussions avec les visiteurs. Si une équipe refuse de se conformer à cette règle, elle sera pénalisée lors de la course suivante (voir article 4). Aucun document ne doit être envoyé aux organisateurs préalablement.